



A Angoulême, le 8 avril 2025,

Richard GAZAUD  
Secrétaire Régional Adjoint Académique  
Unsa Education Poitiers

à

Monsieur Le Recteur  
de l'Académie de Poitiers

Objet : demande de journée banalisée pour élaborer le document unique d'évaluation des risques professionnels, notamment psychosociaux, pour tous les personnels, afin de développer une culture du risque.

Monsieur le Recteur,

Lors de la F3SCT du 1er avril, nous avons évoqué la mise en place du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP).

Rappelons tout d'abord que sa mise en œuvre relève légalement de la responsabilité de l'employeur.

Ensuite, nous dénonçons toujours le fait que l'actualisation et l'appropriation de ce document reste très difficile à effectuer pour tous les personnels. Nous pensons en effet particulièrement aux enseignants du premier degré qui ne peuvent disposer d'un temps nécessaire et serein pour mener cette réflexion dans un contexte constructif.

En effet, si la mise en place d'une journée banalisée reste possible dans le second degré, cela n'est pas pour l'instant pas envisagé dans le premier degré.

Nous souhaitons attirer votre attention sur le fait qu'il est désormais important voire urgent que nos agents s'approprient une réelle culture du risque. Au cœur des problématiques actuelles et sensibles, la prévention des risques psychosociaux est sans doute un des points importants à travailler plus particulièrement.

Aussi, afin que l'élaboration du DUERP ne soit pas considérée comme un acte administratif de plus, que les agents puissent s'approprier une réelle culture du risque, des réflexes opérationnels face à certaines situations et puissent réfléchir et construire ensemble des organisations de travail plus sereines, nous vous demandons de permettre la mise en place d'une journée banalisée à destination de tous les enseignants et de tous les personnels.

Le sujet est suffisamment important pour que notre administration par votre intermédiaire demande aux parents de ne pas mettre leurs enfants à l'école une journée cette année. Montrer que l'institution peut faire un signe en direction de ses agents sur un sujet qui concerne tous les personnels mais également les usagers, peut participer de l'attractivité et de l'image que doit donner notre institution auprès de l'opinion publique et de ses agents.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à notre demande et vous prie d'agréer, Monsieur le Recteur, au nom de l'UNSA Education et de ses syndicats, l'expression de mes sincères salutations.